

CTA_FFCT

Déclaration d'accident dans les 5 Jours ouvrés :

Informez le délégué sécurité club : Rodolphe LECLERC : Portable 06 80 73 67 54

e-mail : rodlec73@hotmail.com

Ou le président : Gilbert ALLAIRAT: 06 13 15 18 58 e-mail : gilbert.allairat@orange.fr

La déclaration peut être réalisée en ligne sur le site de la FFCT dans l'espace fédéral :

<http://ffcyclo.org/>

Se munir du document fourni en même temps que la licence, il comporte en haut de page :

Le code utilisateur = (numéro de licence) et le mot de passe

Entrer dans votre espace personnel et sur la partie centrale de la page qui représente votre licence cliquer sur déclarer un sinistre et suivre les indications à l'écran.

Préparer votre N° de sécurité social et votre N° de mutuelle qui peuvent vous être demandés et un résumé du lieu, de l'heure et des circonstances de l'accident.

Le délégué sécurité ou en son absence un membre du conseil d'administration du club pourra vous aider à faire la déclaration.